



D.2017.11.22.7.2

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS EN COMMUN
DE L'AGGLOMERATION TOULOUSAINE**

Séance du 22 Novembre 2017

7 – MISSION ENERGIE**7.2 - Acquisition de bus articulés GNV Citaro 2 Evobus Mercedes dans le cadre d'un marché Subséquent n°2015-05-31**

L'an deux mille dix-sept, le vingt-deux novembre à Toulouse Métropole, le Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'Agglomération Toulousaine, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Michel LATTES, Président du Syndicat Mixte.

	PRESENTS	POUVOIR	ABSENTS EXCUSES
TOULOUSE METROPOLE			
ANDRÉ Gérard	X		
AUJOLAT Michel	X		
BRIAND Sacha	X		
CARNEIRO Grégoire	X		
CHOLLET François		X (M. Trautmann jusqu'au point 2.3)	Absent-Excusé (à/c du point 3.1)
DEL BORRELLO Marc	X		
GRASS Francis	X		
KELLER Bernard	X	X (M. Del Borrello à/c du point 8.1)	
LAGLEIZE Jean-Luc		X (Mme Marti)	
LATTES Jean-Michel	X		
MARTI Marthe	X		
MOUDENC Jean-Luc		X (M. Lattes)	
TRAUTMANN Pierre	X	X (pouvoir M. Grass à/c du point 3.1)	
TRAVAIL-MICHELET Karine		X (M. André)	
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU SICOVAL			
AREVALO Henri	X		
LAFON Arnaud	X		
SITPRT			
BACOU Denis	X		
GUYOT Philippe	X		

Exposé de Monsieur le Président :

Conformément à la stratégie énergétique du parc bus proposée par la Commission Développement Durable et Energie, le Comité Syndical a approuvé le lancement d'une procédure d'acquisition de bus articulés GNV avec la CATP par délibération D.2016.05.25.6.2.

La délibération a validé les besoins connus à l'époque, à savoir :

- 27 bus à commander en 2016 pour exploitation en septembre 2017 sur Lineo 6 et Lineo 7
- 17 bus à commander en 2017 pour exploitation en septembre 2018 sur Lineo 8

Soit un total maximum de 44 bus correspondant à un investissement estimé de 19,8 millions d'Euros HT.

La procédure menée par la CATP à partir de ses Accords-Cadres a conclu à un marché subséquent n° 2015-05-31 avec la société Evobus-Mercedes. Les 2 commandes prévues ont été notifiées.

Le montant total réel de ces 44 véhicules se monte à près de 16,7 millions d'Euros HT.

Depuis, l'offre kilométrique des Linéo et la stratégie de parc bus se sont précisées pour 2018 et 2019.

Il est maintenant confirmé un besoin de 16 bus articulés GNV à commander en septembre 2018 pour exploitation en septembre 2019 sur Lineo 4.

Par ailleurs, compte-tenu des évolutions possibles sur l'offre des Linéo existantes, le besoin de bus articulés supplémentaires peut s'avérer nécessaire. Ce besoin peut être estimé à 4 véhicules maximum entre 2017 et 2019.

Ces commandes seront passées dans le cadre de la même procédure avec la CATP : le marché subséquent n°2015-05-31 est un marché à bon de commande sans maximum.

Il est donc proposé au Comité Syndical de :

- approuver l'investissement estimé à 7,6 millions d'Euros HT correspondant à 20 bus articulés GNV Citaro 2 Evobus-Mercedes nécessaires en septembre 2019 pour Linéo 4 et pour les besoins supplémentaires sur les lignes Linéo existantes ;
- autoriser M. le Président, ou son représentant, à signer l'ensemble des pièces qui se rapporteront aux commandes desdits véhicules à passer par la CATP.

Le Comité Syndical :

Entendu l'exposé de Monsieur le Président,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des votants :

ARTICLE 1 : APPROUVE l'investissement estimé à 7,6 millions d'Euros HT correspondant à 20 bus articulés GNV Citaro 2 Evobus-Mercedes nécessaires en septembre 2019 pour Linéo 4 et pour les besoins supplémentaires sur les lignes Linéo existantes.

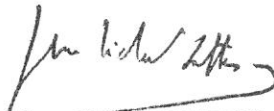
ARTICLE 2 : DIT que la dépense est inscrite aux budgets 2018 et suivants.

ARTICLE 3 : AUTORISE Monsieur le Président, ou son représentant, à signer l'ensemble des pièces qui se rapporteront aux commandes desdits véhicules à passer par la CATP dans la limite du montant estimé de 7,6 millions d'Euros HT.

ARTICLE 4 : DIT que la présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet pour contrôle de légalité.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,
Pour extrait conforme,

Le Président,



Jean-Michel LATTES